

Programme de formation

Le numérique au service de votre mandat d'élu.e

Parcours

Objectifs :

A l'issue de cette formation à distance, l'élu.e sera capable de :

- Maîtriser les concepts et notions attachés au numérique afin d'en identifier les enjeux propres à son territoire.
- Connaître les obligations légales et réglementaires en matière de numérique afin d'engager un plan stratégique de mise en conformité.
- Comprendre les tendances actuelles du numérique pour élaborer un projet politique numérique favorisant le numérique responsable, éthique et de confiance.
- Analyser les leviers de mutualisation pertinents (infrastructures, connaissances, expertises, animations...) pour dégager les moyens d'action pertinents.
- Identifier les leviers de transformation publique à mobiliser.

Publics :

Tout élu.e local.e. en charge du numérique

Pré-requis :

Il n'y a pas de prérequis spécifique.

Moyens & modalités pédagogiques :

La formation est hybride et comporte une partie en présentiel et une partie à distance. Elle est dispensée dans des locaux adaptés pour la formation des élus, sur l'ensemble du territoire français afin de favoriser l'accessibilité des journées en présentiel qui interviendront à 3 moments clés du parcours :

- Introduction du parcours
- Réalisation mentorée du cas d'étude
- Cérémonie de remise des attestations

Les moyens utilisés pour les séquences à distance qui peuvent être synchrones ou asynchrones, sont des technologies de visioconférence pour les webinaires, d'espaces numériques collaboratifs pour les travaux collectifs, de vidéos et de podcasts accessibles depuis une plateforme dédiée (LMS).

Le parcours favorise les échanges entre élus, les dialogues avec des experts, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'appropriation des savoirs, l'application des différentes notions abordées dans un cas d'étude qui fera l'objet d'une soutenance orale.

Durée :

La formation se déroule sur 3 mois et comprend :

2,5 journées en présentiel

5 webinaires d'1 heure

Un travail personnel estimé à minima à 15h comprenant la consultation de ressources en libre accès sur la plateforme d'e-learning et la réalisation d'un projet faisant l'objet d'une soutenance devant un jury.

Programme :

Journée 1 en présentiel : Introduction, les fondamentaux de la révolution numérique

- Le numérique et ses usages : réseaux sociaux, pratiques collaboratives, participation citoyenne, simplification des parcours usagers, montage de projets innovants
- Benchmark sur le numérique au service de l'innovation dans les territoires
- Les enjeux numériques au sein des administrations publiques : les nouvelles expertises et les nouveaux métiers, l'acculturation des agents et des citoyens, la lutte contre la fracture numérique, l'approche éthique et responsable du numérique
- Les risques cyber et la nécessité d'une mise en sécurité des systèmes d'information
- La donnée : ouverture des données publiques et protection des données personnelles et sensibles

5 Webinaires d'expert et l'accès à des ressources sur la plateforme d'e-learning (LMS) à tout moment

- Comprendre le RGPD
- La mise en sécurité des systèmes d'information
- L'intelligence artificielle au service de l'action publique
- La gestion des données en Europe
- Le numérique responsable

Journée 2 en présentiel : Réalisation avec mentorat d'une stratégie numérique

- Élaboration du projet, selon plusieurs scénarios proposés, en lien avec les enjeux numériques territoriaux, qui fera l'objet de la certification, en petits collectifs, avec l'accompagnement d'experts.

Soutenance orale en visioconférence avec un jury

Cérémonie de remise des attestations en présentiel avec test PIX

Modalités d'évaluation et attestation de suivi

Le socle de connaissances sera évalué au cours de la formation, par les formateurs, et lors de la soutenance orale, par un jury. Une attestation de formation certifiera le suivi de de la formation.

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le référent Handicap pour aménager la formation : magali.barnoin@inniz.fr

Réclamations

L'élu.e peut à tout moment saisir INNIZ, en cas d'incident ou de réclamation, en écrivant à contact@inniz.fr. Une réponse est apportée dans les 48h.

Délai d'accès

La formation est organisée régionalement. Environ 5 promotions seront organisées par an dans plusieurs régions pour favoriser l'accessibilité des sessions en présentiel.

Tarifs T.T.C

4.000 euros TTC

La formation est animée par un binôme d'experts de la transformation numérique publique

- Nathalie Vernus-Prost, ex élue, 1ère administratrice des données au sein d'une collectivité, déléguée générale de l'association OpenDataFrance
- Magali Barnoin, Cadre A+ de la fonction publique territoriale, formatrice et coach en transformation numérique pour le secteur public, dirigeante d'INNIZ
- Thomas Beckers, Cadre A de la fonction publique territoriale, consultant Innovation numérique et territoires intelligents
- Jean-Marie Bourgogne, ancien directeur général adjoint de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), ancien directeur numérique de la ville de Montpellier, ex délégué général de l'association OpenDataFrance
- Simon Chignard, Formateur et consultant en matière de gouvernance des données, anciennement collaborateur d'Etalab ayant contribué à la politique française des données
- Romain Tales, Consultant en transformation numérique, ancien responsable du pôle données de la direction interministérielle du numérique

Pour nous contacter : contact@inniz.fr